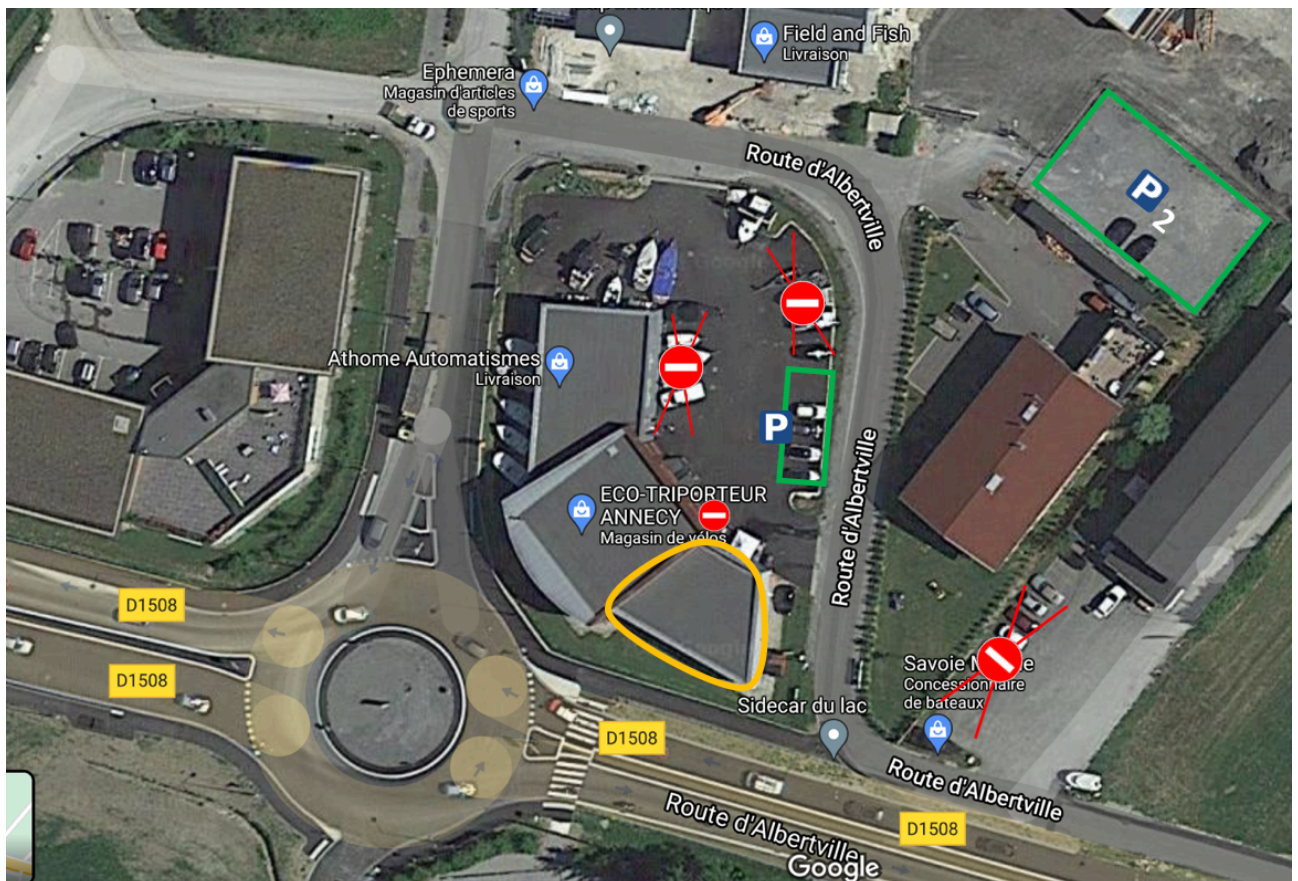


# Informations pratiques

## Stationnement voiture

Nous avons la chance de disposer d'un parking gratuit devant notre magasin. Afin de respecter les autres entreprises travaillant près de notre magasin et pour maintenir une bonne entente, **nous disposons de 5 places disponibles pour nos clients** sur le parking principal. Vous avez aussi la possibilité de **stationner sur un parking municipal (P2)**. Les autres places de stationnement sont réservés aux autres entreprises de la zone. Merci de votre compréhension.



- Magasin Eco-Tripporteur
- Parking réservé à notre clientèle
- Zone de stationnement interdite



## Itinéraire

*Les deux routes qui permettent de rejoindre la piste cyclable. L'une passe par la voie nationale et permet de rejoindre par une allée de camping la piste cyclable. L'autre voie emprunte une route annexe et permet de contourner cette route. Arrivé à un sens interdit uniquement voiture et cyclomoteurs, vous aurez à emprunter un trottoir pour ensuite arriver au stop et partir à gauche.*



## F.A.Q

**Quelle est l'autonomie de la batterie pour nos vélos à assistance électrique et nos vélos cargo ?**

*L'autonomie est d'environ 45 à 50km en assistance modérée et donc suffisante pour réaliser l'intégralité du tour du lac. Il est nécessaire d'ajuster l'aide en fonction du parcours et ne pas rouler en assistance maximale tout le long du trajet.*

**Pour le tour du lac, quel est l'itinéraire conseillé ?**

*L'itinéraire conseillé est celui en direction d'Annecy dans les sens des aiguilles d'une montre. **Il est obligatoire de le faire dans ce sens avec un triporteur électrique.***

***Quand dois-je rendre mon matériel ?***

Le retour du matériel se fera en fin de matinée ou d'après-midi du dernier jour de location prévu, au maximum à 18H. En cas de non-respect, nous appliquerons des pénalités de retard.

***Puis-je changer de vélo en cours de location ?***

Non, vous réservez un modèle de vélo. Si cela nous est possible, nous pourrions échanger dans une même catégorie.

***Si une fois sur place, je souhaite changer de catégorie de matériel par rapport à ma réservation, est-ce possible ?***

Cela est possible dans la limite des stocks disponibles.

Si la catégorie de matériel effectivement louée est supérieure à celle réservée et payée en ligne, le magasin vous demandera de régler sur place un supplément équivalent à la différence entre les tarifs publics affichés en magasin (selon disponibilités).

Si la catégorie louée est inférieure à celle réservée, à votre demande, aucun remboursement ne sera fait par le magasin.

***Le matériel que je loue est-il assuré contre le vol ou la casse ?***

Non, aucune assurance ne couvre le vol ou la casse du matériel. Le vélo est sous votre entière responsabilité. **En cas de casse ou de vol, vous devrez payer les dégradations ou le vélo complet si celui-ci est volé.**

***Que faire en cas de panne ?***

En cas de problème sur le matériel (crevaisin, etc.), il convient d'appeler Alex au 06-38-75-66-63.

## **Vélos cargos**

***Le port du casque est-il obligatoire dans la caisse des vélos cargos ?***

Le casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.

***Quelle est le poids de charge maximal dans la caisse ?***

La caisse avant peut supporter jusqu'à 80 kilos. Le triporteur PMR est adapté pour des charges plus importantes.

***Jusqu'à quel âge les enfants peuvent-être transportés dans la caisse ?***

Jusqu'à 8 ans, le triporteur est adapté.